

> Intitulé de l'emploi

Chargé d'études juridiques

> Autres appellations

Juriste

> Définition synthétique

Le chargé d'études juridiques assure une expertise juridique au profit des administrations et établissements publics des collectivités de Nouvelle-Calédonie et défend leurs positions dans le cadre des procédures contentieuses.

> Activités principales

- Expertise juridique et conseil en matière d'élaboration de textes
- Rédaction d'avis juridiques à la demande des administrations
- Conseil en matière d'interprétation de textes, de transaction et d'exécution des décisions juridictionnelles
- Rédaction de la réglementation
- Rédaction de mémoires contentieux
- Élaboration et suivi d'une veille juridique
- Diffusion de l'information juridique
- Présentation de la position de l'administration devant les juridictions

> Compétences requises

Savoir :

- Maîtrise des différents domaines du droit
- Institutions de la Nouvelle-Calédonie
- Structures et fonctionnement de l'administration

Savoir-faire :

- Tenir les délais procéduraux
- Trouver les informations juridiques pertinentes, notamment dans les bases de données
- Maîtriser l'analyse et la rédaction juridique
- Tenir compte des besoins et contraintes exposés par les services

• Comportements professionnels

- Bon relationnel
- Sens de l'organisation
- Rigueur
- Esprit d'initiative
- Esprit d'analyse

> Conditions particulières d'exercice

- Disponibilité
- Discrétion professionnelle

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Augmentation des contentieux mettant en cause la responsabilité de l'administration

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

- Compétences accrues en rédaction de textes et en conseil dans l'élaboration de guides de procédures
- Développement de l'activité de conseil des autres services et administrations
- Renforcement des compétences spécialisées, notamment dans les domaines techniques

> Proximité avec d'autres emplois

- Responsable des affaires juridiques